PRÉFET
DE LA LOZÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires

Synthèse des observations du public

Objet : Projet d'arrêté préfectoral relatif à la pratique de la chasse du chevreuil mâle du 1er juin 2023 à l'ouverture générale de la chasse 2023

La participation du public relative au projet d'arrêté préfectoral visé en objet a été organisée par voie électronique sur le site internet des services de l'État en Lozère.

La mise en ligne a eu lieu le 23 janvier 2023 et la période de participation s'est achevée le 14 février 2023, le délai de 21 jours étant écoulé.

Un total de 53 observations a été recueilli sur le site des services de l'État en Lozère durant la phase de consultation.

Adresse postale :DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA LOZÈRE - BP 132 - 4 avenue de la gare 48005 Mende cedex
Tél: 04 66 49 41 00 – fax: 04 66 49 41 66 - courriel: ddt48@lozere.gouv.fr
Horaires d'ouverture: 9h00-11h30 / 14h00-16h00